

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
Pôle Aménagement et Développement Territorial

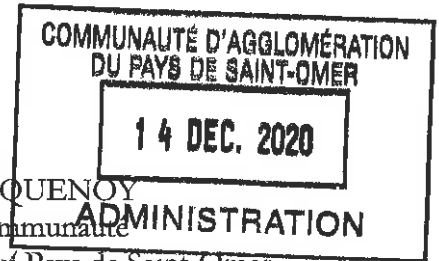
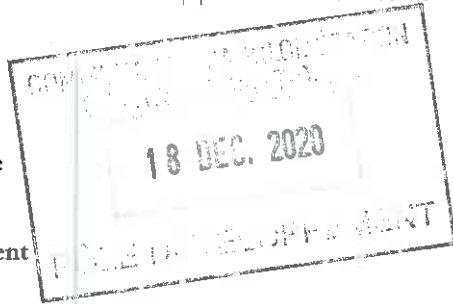
Direction du  
Développement, de  
l'Aménagement et de  
l'Environnement

Service Développement  
Territorial

Dossier suivi par :

**FAIVRE-PICON Fanny**

Tél : 03 21 21 91 58  
faivre.picon.fanny  
@pasdecals.fr



Monsieur Joël DUQUENOY  
Président de la Communauté  
d'Agglomération du Pays de Saint-Omer  
2 rue Albert Camus  
CS 20079  
62968 LONGUENESSE CEDEX

**Réf:** DDAE/SDT/U – AC/LCT/FFP

**Objet:** Avis du Département – Plan Local d'Urbanisme de la commune de  
ROUQUETOIRE – Modification

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 3 novembre 2020, vous avez bien voulu adresser au Département, pour avis, les documents concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Roquetoire.

La procédure vise à modifier le classement d'une parcelle d'une zone UH en zone UA en vue de permettre la réalisation de travaux d'extension d'un bâtiment.

Après examen, je vous informe que ce projet n'appelle pas de remarque de la part du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil départemental

Arras, le  
07/12/2020

signé électroniquement par  
Jean-Luc DEHUYSSER  
DIRECTEUR DU POLE AMÉNAGEMENT ET  
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL